

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 16 janvier 2017**

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 03.

FINANCES

1- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement de dépenses d'investissements avant adoption du Budget Général 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à engager, liquider, mandater, jusqu'au vote du Budget Général 2017, une dépense d'investissement de 30 000 € TTC pour le remplacement des photocopieurs de la Mairie.

2- Versement du 1^{er} tiers aux écoles privées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, Madame CHARRIER-BROSSET ne prenant pas part au vote, décide de verser le premier tiers 2017 de la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées, suivant les sommes indiquées en séance et représentant un montant total de 62 021,00 €.

SPORT

3- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Réalisation de la piste d'athlétisme du stade Jacques Chartier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le projet de réalisation et de financement de la piste d'athlétisme synthétique du stade Jacques Chartier,
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de l'État, l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

URBANISME

4- Propriété communale du 16, rue de l'Aubépin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'accepter l'offre d'achat à 34 000,00 € nets vendeur, pour la maison située 16 rue de l'Aubépin,
- et autorise Madame le Maire à signer le compromis de vente et l'acte notarié correspondants.

5- OAP Les Terrasses – Acquisition terrain Consorts PREAULT rue de l'Aubépin (Cf P.J. n°1)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'acquérir, la parcelle AM n°61, d'une surface de 289 m², appartenant aux Consorts PREAULT, pour un montant de 3 468,00 € nets vendeur, les frais d'actes étant à la charge de la Commune.

PERSONNEL COMMUNAL

6– Adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de donner mandat au Centre de Gestion pour intégrer la Commune de Pouzauges dans la procédure de consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel,
- et autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

7– Adhésion à la convention de participation chômage du Centre de Gestion de la Vendée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide d'adhérer au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 1^{er} février 2017,
- donne mission à Madame le Maire pour solliciter ce service en fonction des besoins de la collectivité,
- autorise Madame le Maire à signer les conventions correspondantes,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au règlement des sommes dues au Centre de Gestion au titre de la présente prestation et, en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer ce règlement en application desdites conventions.

Madame le Maire lève la séance à 19 h 47.